

# UNE FORMATION

*Adaptée à vos besoins,  
organisée et animée par :*

- une accompagnatrice Relations Humaines Chambre d'Agriculture,
- deux travailleurs sociaux MSA,

*avec la participation  
de professionnels sur les thèmes :*

- l'emploi,
- le droit,
- la formation professionnelle,
- la protection sociale,
- la reconversion professionnelle,
- et des témoignages d'agriculteurs.



Pour vous informer,  
pour vous inscrire,  
**contactez :**

► **Cécile Clerc Feret**

Travailleur social MSA

☎ 02 40 41 38 66

✉ [clerc-feret.cecile@msa44-85.msa.fr](mailto:clerc-feret.cecile@msa44-85.msa.fr)

► **Marion Guyomard**

Travailleur social MSA

☎ 02 40 41 30 95

✉ [guyomard.marion@msa44-85.msa.fr](mailto:guyomard.marion@msa44-85.msa.fr)

► **Nathalie Guérin**

Accompagnatrice Relations Humaines  
Chambre Régionale d'Agriculture des  
Pays de la Loire

☎ 02 53 46 62 33

✉ [nathalie.guerin@pl.chambagri.fr](mailto:nathalie.guerin@pl.chambagri.fr)



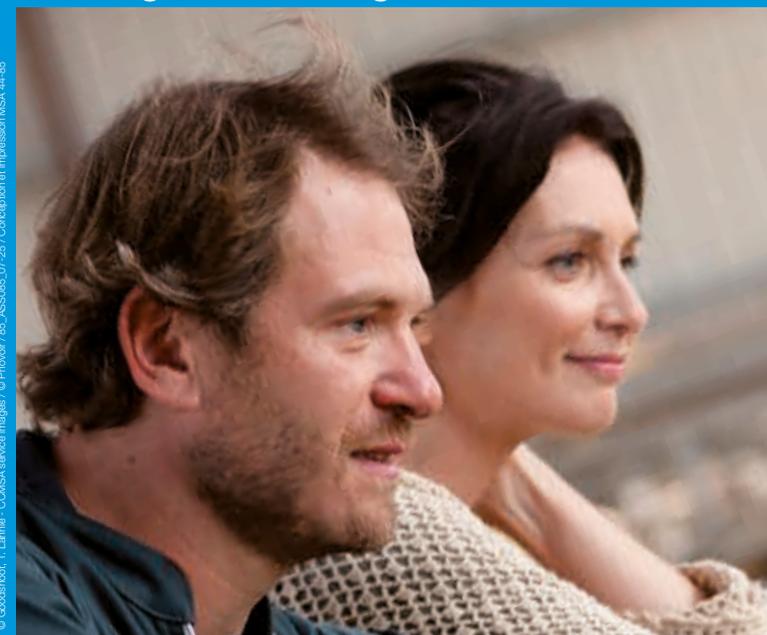
**vous accompagner**

Continuer  
ou se reconvertir...

Quels choix ? Quelles aides ?  
Quel accompagnement ?



■ **Agriculteurs, agricultrices**



© Goodshoot, T. Larnié - CCMSA service images / © Phovor / B5\_A53095\_07-25 / Conception et impression MSA 44-85



## VOS INTERROGATIONS

- J'envisage de m'arrêter.

*Qui peut m'aider ?*

- Je n'arrive plus à faire face à toutes les factures.

*Quelles solutions ?*

- Je ne m'entends plus avec mes associés, je ne pourrais pas supporter cette situation très long-temps.

*Que puis-je faire ?*

- Mes problèmes de santé commencent à poser problème pour l'entreprise.

*Comment faire ?*

- Trouver un autre travail.

*Qu'est-ce que je peux faire d'autre ?*



## LA FORMATION

« *Continuer ou se reconvertir* »

1 groupe de  
12 personnes  
maximum

### ► Pour échanger

- autour de vos préoccupations sur le devenir de votre exploitation,
- sur les conséquences d'une cessation d'activité,
- sur un nouveau projet professionnel,
- autour du changement d'activité, en rencontrant des exploitants qui ont fait cette démarche.

### ► Pour vous informer

- sur les modalités de cessation de son activité : aspects juridiques, fiscaux et sociaux,
- sur les aides et l'accompagnement social,
- sur la reconversion et les dispositifs de formation.

### ► Pour vous accompagner

- à entamer une réflexion autour de votre avenir professionnel,
- à identifier vos savoir-faire, vos compétences, vos capacités,
- à repérer les interlocuteurs utiles dans vos démarches.

## LES PLUS DE LA FORMATION

« *Du temps... pour vous et avec d'autres* »

### ► Accueil

- Hébergement et repas sur place (3 jours - 2 nuits),
- Intervenants spécialisés,
- Possibilité d'obtenir un crédit d'impôt formation,
- Appel au service de remplacement et aides possibles.

### ► Conditions

- Coût total à votre charge : 90 €uros (pour les 3 jours, repas et hébergement inclus). (30 € sous certaines conditions)
- Hébergement sur place vivement conseillé en raison des horaires tardifs des soirées.